



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 03 / 07 / 2023

Dossier complet le : 17 / 07 / 2023

N° d'enregistrement : 2023-7139

1 Intitulé du projet

réaménagement de l'espace Charles de Gaulle avec la construction d'un complexe cinématographique

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Ville de Nort-sur-Erdre

commune

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 1 4 4 0 1 1 0 1 0 0 0 1 6

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

DAUVE

Yves

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44. Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagement associés / autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et amégts associés	Construction d'un complexe cinématographique et aménagement de ses abords sur un parking aérien existant.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réaménagement du parking de l'espace Charles de Gaulle d'une surface de 5539 m² dont les travaux consistent en :

- la construction d'un complexe cinématographique de 3 salles d'une surface de plancher de 1792 m²
- la réalisation d'un parking souterrain largement ventilé de 119 places + 5 PMR, d'une surface de 2700 m² à la place du parking existant de la même surface,

L'emprise ainsi occupée par l'infrastructure est d'environ 3112 m² sur l'ensemble parcellaire de 5539 m²

Les abords du complexe cinématographique au sein de l'emprise foncière vont également être réaménagés pour assurer les jonctions et les continuités de cheminement avec le domaine public avoisinant.

4.2 Objectifs du projet

Du point de vue opérationnel, ce projet d'aménagement urbain et de construction d'un complexe cinématographique en centre-ville s'appuie sur les principes généraux suivants :

- Créer un "centre de vie" avec une dynamique favorisée par l'implantation à proximité de la médiathèque Andrée Chedid, d'un ensemble d'établissements scolaires primaire et secondaire,
- Développer l'identification du territoire et la qualification d'espaces aujourd'hui mal exploités à travers la réalisation d'un bâtiment signal,
- Améliorer le cadre de vie et offrir à ce secteur de ville une image revalorisée avec : une promenade urbaine de qualité, fonctionnelle et à l'identité marquée garantissant le lien et la connexion avec le centre-ville, un projet paysager généreux vecteur de biodiversité urbaine et de fraîcheur en été, un parvis généreux, paysager et appropriable par les usagers et enfin, un parking non visible depuis l'espace public.
- Offrir aux usagers (spectateurs, visiteurs et exploitants) un outil au rayonnement supra-communal adapté aux besoins de fonctionnement d'un complexe cinématographique moderne.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

L'ensemble du site sera fermé par une clôture et l'installation de chantier s'installera au sein de l'emprise foncière. Les travaux débiteront par une phase de terrassement afin de préparer l'assise du projet et accueillir le parking semi-enterré. Le déroulement du chantier sera scrupuleusement organisé de façon à garantir la continuité d'exploitation des services et activités périphériques au chantier et de façon à garantir le respect des principes de la charte "Chantier propre". Le projet tel qu'il a été conçu nécessite une importante structure en béton armé afin de répondre aux contraintes structurelles, parasismiques et acoustiques d'un cinéma. Les matériaux utilisés aussi bien pour la structure que pour les parements sont principalement bruts pour faciliter leur mise en œuvre, leur pérennité et leur réutilisation.

Un bassin de rétention et d'infiltration pour la gestion des eaux pluviales est prévu et sera aménagé comme observatoire de la biodiversité urbaine.

Un large parvis, en prolongement de l'espace public, viendra supporter le bâtiment du cinéma. Ce parvis sera animé d'îlots végétalisés.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'ensemble aménagé et construit est conçu pour engendrer le moins d'interventions et de coûts de fonctionnement pour l'exploitant et le gestionnaire des espaces publics.

Le bâtiment a été conçu avec un réel souci de performance énergétique pour limiter la facture énergétique et les émissions de gaz à effet de serre. Des matériaux simples et bruts sont privilégiés pour la structure et les parements intérieurs et extérieurs. L'ensemble est chauffé et rafraîchi au besoin en fonction de l'occupation par des pompes à chaleur réversibles et performantes. Une centrale photovoltaïque de 100 kWc prendra place sur les toitures du cinéma et la production sera auto-consommée par des sites municipaux à proximité.

Au niveau des espaces verts, l'objectif est de ramener et de développer la biodiversité dans la ville. L'entretien de ces espaces se fera de façon extensive pour maximiser la qualité environnementale du site.

Dans l'hypothèse d'un démantèlement, la déconstruction pourrait se faire proprement en valorisant un maximum de matériaux au vu des procédés constructifs retenus puisqu'il y a peu d'habillages intérieurs, et peu d'assemblages de matériaux non valorisables. La structure importante en béton armé pourrait être valorisée en granulats pour de nouveaux chantiers, et les aciers pourraient être recyclés.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une demande de permis de construire qui sera déposée dès que possible.
Le projet est à ce jour déjà titulaire d'une autorisation tacite d'exploitation au titre de la CDACi depuis le 19 juin 2023.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- emprise foncière :	5539 m ²
- surface imperméable existante :	3415 m ²
- surface perméable existantes :	2124 m ²
- surface imperméable future :	3112 m ²
- surface perméable future :	2427 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Boulevard Pasteur _____

Lieu-dit : _____

Localité : Nort-sur-Erdre _____

Code postal : 4 4 3 9 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 7 ° 4 3 , 8 5 " 8 Lat. : - 1 ° 4 9 , 9 3 " 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ , _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ , _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ , _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ , _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Règlement du PLUi en date du 18 décembre 2019 de la zone Uab

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est pour partie soumis au risque d'inondation selon l'Atlas des Zones inondables de l'Erdre et de l'Isac, avec une côte de constructibilité minimale à 6,95m NGF. Le parvis et le RDC seront à 9.45m NGF. Les accès au site doivent être sur une côte minimale 5.95m NGF et l'accès au parking se situe de fait à un niveau 6.97mNGF. Aujourd'hui, la parcelle peut accueillir 1 935 m3 d'eau en cas d'expansion de l'Erdre et demain avec le parking semi-enterré
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	et non clos, le site pourra accueillir jusqu'à 4 310 m3
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura2000 des "Marais de l'Erdre" se trouve à 600m du projet (voir Annexe 7)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au vu de la topologie actuelle du site et du projet, il sera nécessaire d'évacuer une certaine quantité de matériaux de terrassement. Une partie sera réutilisée afin d'aménager les espaces verts. Les matériaux évacués pourront servir à d'autres chantiers sur le territoire de la commune dans la limite et le respect de la réglementation. Le surplus de terres excavées sera évacué en filière agréée.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	il s'agit d'un équipement peu consommateur d'eau potable, et les concessionnaires ont été sollicités pour connaître la faisabilité de la viabilisation nécessaire au projet. Il est à préciser que tous les réseaux de viabilisation desservent déjà le site de projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement actuel du site est de piètre qualité avec un espace de stationnement ouvert revêtu par un bicouche dégradé et situé en contre-bas des rues périphériques, et des espaces verts sont constitués de quelques arbustes et de pelouses tondues régulièrement car le site est très fréquenté au vu de sa situation en centre-ville. L'aménagement projeté du site a vocation à développer une biodiversité endogène suite au renforcement de la trame verte.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est soumis au risque d'inondation selon l'atlas des zones inondables de l'Erdre et de l'Isac. Conformément au règlement du PLUi. Le projet prend en compte les prescriptions émis au PLUi liées à ce risque : - le plancher bas du bâtiment (hors stationnement) sera au dessus de la côte 6.95m NGF (projet à 9.45m) - au-moins un accès piéton et véhicule sera positionné à + de 6.95 m
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les gestionnaires se conformeront à la réglementation en vigueur,

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des études préalables ont été menées au stade de la programmation, avec notamment une étude de marché et une étude des flux (circulation et stationnements) dont les rapports sont joints en annexe. Le site étant déjà au centre de flux importants et jouxtant un axe classé de grande circulation du fait de sa situation en centre-ville, le projet permet en outre de faciliter et de sécuriser les flux existants et futurs en privilégiant un usage apaisé pour les mobilités douces.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les cinémas répondent à une réglementation acoustique stricte pour limiter l'impact aux avoisinants. Toutes les dispositions techniques ont été prises dans la conception.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve à proximité d'un axe routier à forte circulation qui pourraient "déranger" les spectateurs. Une campagne de mesures des niveaux sonores initiaux a été réalisée sur une période de 48h.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de restauration prévue au sein du projet.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'éclairage public est déjà présent sur le site et sa périphérie. L'éclairage est aujourd'hui éteint de 23h à 6h pour limiter, notamment, la pollution lumineuse.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls rejets liquides sont les eaux usées engendrées par l'exploitation du cinéma.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Elles sont collectées par le réseau d'assainissement des eaux usées.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site générera la production de déchets de type emballages et domestiques (activités tertiaire et confiseries).
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour information, un diagnostic archéologique a été réalisé sur site pendant une semaine par l'INRAP à compter du 30 mai 2023. Les alignements d'arbres ceinturant l'emprise du projet seront conservés.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est aujourd'hui composé d'une aire de stationnement et d'espaces verts. Le projet prévoit/intègre ces deux composantes en améliorant de façon significative leurs qualités d'usage, de fonction et environnementales.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le site d'aménagement bénéficiera à terme de l'achèvement de la réalisation de la contournante de Nort-sur-Erdre à horizon estimé à 2029 au travers d'une réduction de flux routiers estimée à - 30%.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Du point de vue de la Ville de Nort-sur-Erdre, en tant que Maître d'ouvrage, le projet investit un espace très disqualifié à ce jour, auquel l'aménagement programmé confère une significative amélioration en termes d'intégration urbaine et paysagère comme d'optimisation fonctionnelle.

Par ailleurs, concernant l'exposition du site au risque "inondation", il est à préciser que la sécurité des personnes et des biens est entièrement prise en charge au niveau de la conception et que la densification des espaces verts sur site doit, à terme, garantir l'objectif tendant à valoriser la présence de la nature en Ville.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Rapport d'étude de marché (Vuillaume CinéConseil)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Rapport de l'étude de flux et de stationnement (Métavision)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Rapport de la campagne de mesures des niveaux sonores initiales (APAVE)	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Plan de zonage du PLUi, règlement de la zone Uab et réglementation liée aux zones inondables	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DAUVE

Prénom Yves

Qualité du signataire MAIRE

À Nort-sur-Erdre

Fait le 17 JUIL. 2023



Signature du (des) demandeur(s)

Par délégation du Maire,
Guy DAVID,
Adjoint à l'Urbanisme